



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**PREFECTURE MANAKARA**  
**DISTRICT MANAKARA**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 011/2026-MID/SG/PREF/MNK/PRMP**

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **TRAVAUX D ENTRETIEN DE PISTES RURALES QUI SE REPARTIT EN TROIS LOTS: LOT 1- TRAVAUX D ENTRETIEN DE PISTE RURALE DIMENSION: 16x1,2m SITUE AU RELIANT LES COMMUNES RURALES DE LOKOMBY, VATANA ; LOT 2- TRAVAUX D ENTRETIEN DE PISTE RURALE D AMPASIMANJEVA VERS TSIRAGNAM-BIAVY DIMENSION: 28x1,2m, DISTRICT MANAKARA-REGION FITOVINAGNY ; LOT3- TRAVAUX D ENTRETIEN DE PISTE RURALE D AMPASIMANJEVA VERS TSIRAGNAN AMBOTAKA DIMENSION: 29x1,2m, DE DISTRICT MANAKARA-REGION FITOVINANY.** " .

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **AU BUREAU DE LA PREFECTURE DE MANAKARA**

Rue : **MANAKARA BE**

Etage / Numero de Bureau : **AU REZ DE CHAUSSE PORTE N°02**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **AU BUREAU DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS, AU REZ DE CHAUSSE PORTE N02** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Lot 2: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Lot 3: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **A MADAME LA PRMP AUPRES DE LA PREFECTURE DE MANAKARA ,AU REZ DE CHAUSSE PORTE N°02** au plus tard le **03/07/2026 à 10 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **obligatoire**

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à ..... Le 22/06/2026  
La Personne Responsable des Marchés Publics